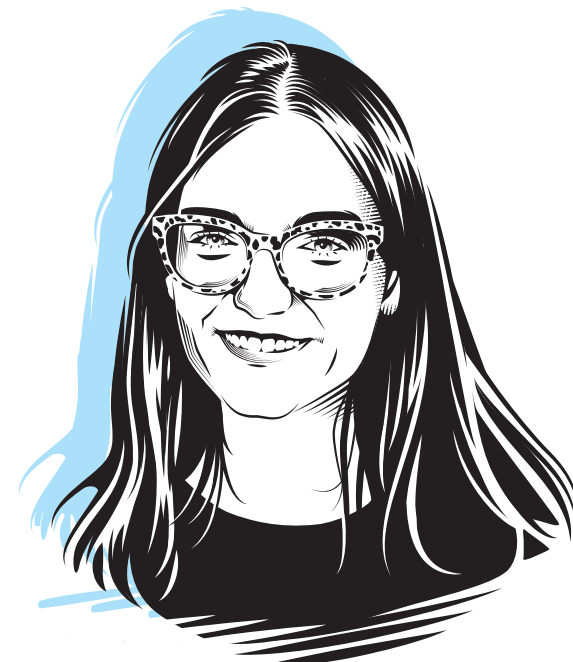


# MOYENNES DISTANCES ET CIRCUITS COURTS : VERS UNE COMPLÉMENTARITÉ NÉCESSAIRE ?



**Françoise  
Bernon**

Déléguée générale au Labo  
de l'économie sociale et solidaire (ESS).



**Marie  
Morvan**

Chargée de mission au Labo  
de l'économie sociale et solidaire (ESS).

« LES “CIRCUITS COURTS ÉCONOMIQUES ET SOLIDAIRES” (CCES) PRIVILÉGIENT LE LIEN SOCIAL, LA COOPÉRATION, LA TRANSPARENCE ET L'ÉQUITÉ ENTRE LES ACTEURS, ET NON LA SEULE PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE ET LA LIMITATION DU NOMBRE DE PARTIES PRENANTES CONCERNÉES. »

Françoise Bernon

*Le Labo de l'économie sociale et solidaire, association d'intérêt général créée en 2010, est un think tank qui fait connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire à travers ses travaux, ses publications et ses événements grand public. Il est un lieu d'échanges, de réflexion et d'action pour une économie respectueuse de l'homme et de l'environnement. Entretien croisé avec Françoise Bernon et Marie Morvan.*

**Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la notion de circuit court, souvent comprise comme une façon de « manger local » et de « manger sain ». Comment l'envisagez-vous à l'ESS ?**

**Françoise Bernon.** Dans la conception du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la définition du « circuit court » est très restrictive. N'en relève en effet que le « mode de commercialisation des produits agricoles, qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul

intermédiaire ». Cela induit donc, même si la notion de distance géographique n'est pas mentionnée explicitement, des échanges commerciaux s'effectuant dans un périmètre nécessairement restreint.

**Marie Morvan.** C'est dommage. Car une telle limitation ne prend pas en compte les potentiels de ces formes d'organisation que sont les circuits courts, qu'il serait idiot de cantonner à un « localisme » parfois insuffisant pour relever tous les défis.

**F.B.** C'est pourquoi le Labo de l'ESS a proposé une définition plus ouverte, pour ce type de transactions, intitulées « circuits courts économiques et solidaires » (CCES). Pour nous, un CCES est une forme d'échange économique valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs. Nous privilégions ces critères à la seule proximité géographique et à la limitation du nombre de parties prenantes concernées. Nous faisons naître une dynamique dans laquelle les producteurs, distributeurs, usagers, consommateurs sont

impliqués dans le temps; ils interagissent et développent des écosystèmes vertueux, tant localement que sur de grandes distances. Car être dans une logique de circuit court, ce n'est pas renoncer à manger varié et équilibré toute l'année sous prétexte qu'il ne faudrait consommer que local. Mais c'est se soucier de l'environnement, des coûts liés au transport et de la rémunération de chacun des intervenants qui ont participé à faire venir les denrées d'un peu plus loin.

**M.M.** Les CCES contribuent à renforcer la vitalité des écosystèmes territoriaux (le territoire étant ici lié au projet collectif et non à une dimension administrative) par la création de réseaux, là où auparavant régnait trop souvent une certaine forme d'atomisation des différents intervenants. Ces écosystèmes coopératifs deviennent d'ailleurs plus résilients face aux crises extérieures: fluctuation des prix des matières premières, évolutions monétaires ou menaces sanitaires.

### Il ne faut donc pas opposer dogmatiquement les circuits courts et le transport sur moyennes distances ?

**F.B.** Non, car d'une part le facteur géographique et l'intervention d'un unique intermédiaire gagnent à être complétés par les autres caractéristiques des CCES, comme la coopération, la transparence et l'équité. Et d'autre part les consommateurs, et c'est compréhensible, ne veulent pas renoncer à la diversité des produits alimentaires tout au long de l'année, à la fois par plaisir et pour leur santé. Bien sûr, je ne parle pas là des fruits ou légumes venus par avion de l'autre bout du monde, ce qui est souvent une aberration, mais des clémentines pour le nord de la France, des betteraves pour le sud, du poisson pour la Lorraine et l'Alsace, du beurre et du lait pour tous...

**M.M.** Nous avons également besoin de la moyenne distance. On ne peut penser les transactions alimentaires partout de la même façon, selon que le bassin de population comporte quelques milliers d'habitants ou plusieurs millions. En revanche, on peut appliquer à la moyenne distance les vertus sociales et environnementales des circuits courts quand elle en a moins l'habitude. Il n'y a donc nul antagonisme entre les deux mondes si nous prenons la mesure des impacts sociétaux, économiques, environnementaux et territoriaux qui apparaissent au long de la chaîne alimentaire. On confond trop souvent circuit court et circuit de proximité<sup>1</sup>.

## « NOUS AVONS ÉGALEMENT BESOIN DE LA MOYENNE DISTANCE, À LAQUELLE ON PEUT APPLIQUER LES VERTUS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DES CIRCUITS COURTS. »

Marie Morvan

### Quels sont les vertus et les manques des circuits courts ?

**F.B.** Les circuits courts permettent de transformer la vision de l'économie. Passer du rôle de simple fournisseur ou d'acheteur à celui d'acteur impliqué répond à la volonté de certains producteurs et consommateurs d'être plus investis dans la transition économique, sociale et environnementale en cours. Ils se réapproprient les différentes étapes de la fabrication et de l'échange des produits, biens et services. À titre d'exemple, le PTCE<sup>2</sup> Bou'Sol<sup>3</sup> travaille la chaîne conduisant du grain de blé au consommateur final en associant chaque maillon de cette chaîne: agriculteurs, meuniers, consommateurs, tout en démocratisant l'accès au bio. Sur le plan économique, l'efficacité des circuits courts est renforcée par la structuration d'un écosystème local. Ainsi la présence d'un abattoir à proximité d'une ferme peut augmenter de 1 à 4 la valeur ajoutée des exploitations en circuit court de viande bovine ! D'un point de vue environnemental, les circuits courts

peuvent rapprocher le tri et le recyclage, développant ainsi des solutions au service de la transition écologique. Dans le bassin roannais<sup>3</sup>, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, la coopération entre collectivités, associations et entreprises permet de mutualiser et de valoriser les déchets (bois, cartons, bio-déchets) afin qu'ils deviennent des ressources territoriales, à la disposition de tous. Une entreprise les trie, les conditionne et les revend. Les impacts environnementaux ont été réduits de 60 % et les différentes parties prenantes se sont engagées à s'investir dans ce projet de développement durable à travers la signature d'une convention.

**M.M.** Sur la partie environnementale, les circuits courts peuvent avoir leur limite si on les enferme dans des normes trop strictes, en oubliant d'organiser une logistique et un transport durables. À titre d'exemple, les émissions par kilomètre parcouru et par tonne transportée sont environ dix fois plus faibles pour un poids lourd de 33 tonnes que pour une camionnette de moins de 3,5 tonnes. Nous pouvons convenir

que la proximité géographique entre producteurs et consommateurs ne garantit pas à elle seule que le mode de production sera respectueux de la saisonnalité: une salade cultivée en Allemagne sous serre en hiver aura un bilan en termes de CO<sub>2</sub> émis deux fois plus élevé, même consommée localement, que le même légume cultivé en plein air et importé depuis l'Espagne. Attention donc aux fausses évidences ou aux applications trop mécaniques.

### Les deux mondes de la moyenne distance et du circuit court ont-ils à apprendre l'un de l'autre ?

**F.B.** Oui, si tous les acteurs en présence sont de bonne foi et veulent sincèrement améliorer le rapport des citoyens à leur alimentation, à leur environnement, aux professions de la terre et de la transformation alimentaire qui les nourrissent. Du côté des circuits courts, il y a beaucoup à apprendre du monde de la moyenne distance, en termes logistiques notamment. Car la vente directe implique parfois que le consommateur fasse un grand nombre de kilomètres pour se rendre aux points de distribution. Il est donc important d'articuler la logique des circuits courts avec une logique de masse critique suffisante permettant de regrouper en un même endroit, au plus proche du consommateur, une offre large issue des circuits courts comme le fait par exemple la SCIC<sup>5</sup> Auvergne bio distribution<sup>6</sup>. De même, dans un circuit court de proximité, le producteur devient logisticien, or ce n'est pas son expertise de base et cela peut être compensé par la mutualisation et la coopération avec des experts et acteurs de la moyenne distance,

notamment en termes de sécurité sanitaire, de chaîne du froid, etc. C'est ainsi qu'au Nord de la France, la plate-forme *LeCourtCircuit* s'essaie à ces bonnes pratiques en rapprochant consommateur et producteurs locaux grâce à un espace de vente en ligne et en offrant également la possibilité de mutualiser du matériel et des solutions logistiques, telles que des glacières professionnelles pour que les producteurs puissent livrer les commandes dans les *drives* locaux.

**M.M.** Réciproquement, la moyenne distance peut s'inspirer des principes des circuits courts. En intégrant encore plus intimement les différents acteurs de la chaîne, en étant plus économe en emballages et en produits de conditionnement liés au transport, en généralisant l'usage de la consigne pour le réemploi des emballages des consommateurs, ou encore la meilleure valorisation des produits présentant certes des défauts esthétiques, mais bons comme les autres. De même, la sensibilisation à l'empreinte écologique minimale portée par les circuits courts peut faire gagner de précieuses batailles collectives.

**F. B.** En fait, il est urgent que les acteurs des circuits courts partagent avec ceux du transport et de la logistique sur moyennes distances leurs bonnes pratiques. De même que les circuits courts ne peuvent remplir tous les besoins, le transport plus massifié peut-il ignorer la volonté de plus en plus forte des consommateurs de retrouver du sens dans leurs pratiques alimentaires, leur rapport à la nature et aux producteurs ? Et puis, les liens qu'ont permis de retisser avec les producteurs les circuits

courts ont aussi contribué à modifier les comportements des consommateurs vis-à-vis des moyennes et grandes surfaces car ils envisagent différemment leur consommation. Les consommateurs ont désormais compris que redonner du sens à l'activité de production et de consommation était indispensable, et que la durabilité de nos systèmes alimentaires est à ce prix. D'ailleurs, pourquoi ne pas penser un nouveau modèle qui engloberait producteurs, logisticiens et distributeurs pour que chacun se sente impliqué dans des échanges économiques plus transparents, équitables et coopératifs ?

<sup>1</sup> Définition des « circuits courts alimentaires de proximité » de l'ADEME, avril 2012. <https://www.ademe.fr>  
<sup>2</sup> Pôle territorial de coopération économique.  
<sup>3</sup> Créé en 2013, le réseau Bou'Sol assure l'émergence et l'animation de boulangeries solidaires nommées « Pain et Partage » à l'échelon national.  
<sup>4</sup> La synergie plastique du bassin roannais. : <https://maceo.live/>  
<sup>5</sup> Société coopérative d'intérêt collectif.  
<sup>6</sup> <http://auvergnebiodistribution.fr/>